



PROCES-VERBAL

Réunion « Diffusion du championnat de R1 »

Mercredi 29 janvier 2020

Comité Directeur :

- M. Jean-René MORACCHINI
- M. Antoine EMMANUELLI
- M. Michel SORBARA
- M. Pierre MARIOTTI
- M. Jean-Claude PERFETTI

Directeur Administratif : M. David SALADINI

Clubs :

- AFA : M. Philippe PAOLI
- AJB : M. Charles SAULI
- Bastelicaccia : M. Jacques PELLEGRINI
- Bocognano : M. Franck RISTERUCCI
- Casinca : M. Pascal PAOLI
- Corte : M. Jacques COLOMBANI
- EFB : M. Stéphane VERDI
- Furiani : M. Stéphane MOYA
- Gallia Lucciana : M. Pierre-Joseph SANTINI
- Ghisonaccia : M. Antoine ANDREANI

Excusés : Les Clubs du Nebbiu, du Sud FC et de l'ASPV

Propriétaires des infrastructures représentés :

- AFA
- Biguglia
- Porto-Vecchio
- Bastelicaccia
- EFB
- Communauté d'Agglomération de Bastia
- Ghisonaccia

Représentant du prestataire : M. Jimmy GEDICK

Cette réunion a pour objet, la présentation du projet de diffusion des rencontres du championnat de Régional 1, géré par la Ligue Corse de Football, via Internet.

Sont ainsi conviés, les propriétaires des installations sportives et les Présidents de clubs, sachant qu'une visite des stades a d'ores et déjà été effectuée pour s'assurer de la faisabilité.

Jean-René MORACCHINI, président de la ligue présente les grandes lignes du projet et l'objectif premier recherché :

Doter les installations des clubs évoluant en R1 d'une caméra, afin d'aider les clubs sportivement et financièrement par la diffusion des rencontres de championnat de R1 en direct, à partir de la saison 2020-2021.

Il cède ensuite la parole à M. Jimmy GEDICK, représentant du prestataire qui intervient sur plusieurs points :

- Les possibilités qu'offre cette technologie :
 - Diffuser les rencontres
 - Filmer les entraînements
 - Récupérer les films pour un travail vidéo pour les clubs et les arbitres
 - Avoir une nouvelle visibilité pour des annonceurs

- La présentation technique du matériel : une caméra fixée sous la toiture d'une tribune ou sur un mat, fournie et installée aux frais du prestataire. Cette caméra, dotée d'une intelligence artificielle, se déclenche automatiquement, suivant la programmation des rencontres et suit le ballon, sans aucun opérateur. La diffusion sur internet est possible grâce à un boîtier récepteur et émetteur 4G.
 - Le propriétaire doit, si nécessaire, assumer les travaux pour amener l'électricité à la caméra.
 - Le club doit prendre en charge l'abonnement internet 4G qui permettra la diffusion.

- Le dernier point abordé est la place des annonceurs. Il s'agit d'un volet de cette technologie qui n'est pas l'objectif principal et qui reste encore à discuter avec le prestataire.

Jean-René MORACCHINI reprend la parole et recadre l'assemblée sur l'objectif de cette réunion. Celui-ci est de faire valider ou non le principe de diffusion des rencontres par les clubs et les propriétaires des infrastructures, rappelant une fois de plus que la ligue vise avant tout l'intérêt des clubs.

L'assemblée procède au vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 17

Le principe de diffusion est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.